

## *Appel d'offre pour la construction des goélettes*

Le Ministère de la Marine nationale ayant décidé de lancer la construction de deux goélettes de type islandaise destinées à la formation des futurs marins et officiers, un appel d'offre a été lancé en direction de différents chantiers. Les chantiers navals de Normandie ont été choisis. Le document original du marché de gré à gré signé entre la Marine nationale et les chantiers, est conservé au Musée des Pêcheries de Fécamp.

M. Alain Marie Gautier, petit-fils de M. François Gautier architecte naval nous a transmis des plans des goélettes Etoile et Belle Poule datés de 1931 qui ont été dessinés par son grand-père c'est-à-dire avant la mise en construction des goélettes. Ceux-ci ont été transmis à la Marine nationale le 7 avril 1931.

### **1) Contribution de Madame Marie Hélène Desjardins, Conservatrice en Chef des Musées de Fécamp**

... « L'hypothèse émise par M. Bernet, historien des voiliers fécampois, serait que, pour la construction de ces bateaux, la Marine ait fait un "appel d'offre" et que tous les chantiers en capacité de répondre aient été consultés. Alors il ne serait pas anormal que, pour soumettre un dossier, les chantiers Gautier, tout comme les autres, aient réalisé des plans pour confirmer leur offre, ce qui était sans doute demandé dans les pièces à remettre. M. Bernet rappelle que, par ailleurs, les deux goélettes construites à Fécamp l'ont été sur le modèle des "chasseurs", c'est à dire des bateaux plus fins et plus voilés que les goélettes de pêche proprement dites.

M. Clément, ancien charpentier de navires à Fécamp quant à lui, me faisait remarquer que, presque à chaque fois qu'une commande de la Marine arrivait, elle était accompagnée de plans déjà réalisés et imposés, notamment pour la forme de la coque. Il est donc probable que ces plans soient ceux que les chantiers Gautier ont reçus, comme les chantiers de Fécamp, dans le cadre de l'appel d'offre. M. Clément précise que, en général, le chantier retenu ne pouvait guère apporter sa « touche locale » que sur les superstructures : ainsi, sur les goélettes, M. Lemaître avait souhaité faire des toitures de roof en anse de panier. »

### **2) Contribution de M. Bruno Potin Maître charpentier DSSF Brest**

Lors d'un appel d'offre, la Direction des Constructions et Armes Navales (DCAN) de Brest consultait plusieurs chantiers potentiels pour obtenir un plan initial de marché. Aujourd'hui, c'est la Direction du Service de Soutien à la Flotte (DSSF) qui effectue ce travail pour l'Etatique.

Lors d'une consultation, afin de mettre tous les concurrents sur le même pied d'égalité, la procédure consiste à informer les autres candidats des modifications du cahier des Prestations (CDP) en fonction de la définition du marché qui s'affine au fur et à mesure des allers et retours pendant la consultation pendant la consultation des potentiels titulaires.

Pour les goélettes, il est fort probable que tous les chantiers devaient « plancher » sur les mêmes caractéristiques demandées ou sur un plan de base initial à améliorer car la DCAN possédait aussi ses ingénieurs de l'armement aptes à produire des plans de formes.

### **3) Contribution de M. Pascal Servain Petit fils de M. Léonce Bennay, architecte naval et meilleur ouvrier de France**

Un article rédigé par le Commandant A. Thomazi paru dans le Yacht journal de la Marine n° 2527 du samedi 29 août 1931, nous apporte des renseignements très intéressants et qui peuvent clore certaines interrogations. Le Commandant Thomazi au début de l'article nous informe que ".....la direction des constructions navales a procédé au cours de ces derniers mois, à une enquête dans les ports qui l'a rapidement convaincu que la seule solution possible consistait à faire construire les navires en questions. Elle s'est donc adressée à des constructeurs qualifiés et le résultat a été la commande de deux bâtiments identiques..."

On peut supposer qu'effectivement un appel d'offre a été effectué au niveau des chantiers bois français. Mais pour avoir le marché, il était nécessaire que le chantier soit habilité par la Marine pour construire les navires de l'Etat. C'était le cas pour les Chantiers Navals de Normandie car Léonce Bennay et Henri Lemaistre avaient été reçus à un examen passé à l'arsenal de Cherbourg pour être "constructeur de l'Etat".

Concernant le type de navire l'article nous apporte des informations précises. "...Ce seront des goélettes à hunier à silhouette de yachts, avec des formes de coques rappelant cependant les goélettes d'Islande, ou d'une manière encore plus précise, les anciens dundées qui allaient jadis pêcher dans les mêmes mers...."

Mon grand-père Léonce Bennay me disait qu'effectivement les lignes de formes des goélettes avaient été empruntées à un dundée Gravelinois qui avait été construit en 1913, dans les chantiers Charles Chantelot dans l'avant-port de Fécamp: le Fursy pour l'armement Verdoy de Gravelines. Ces plans ont servi également pour construire le Willy Fursy qui deviendra plus tard le navire hôpital Saint Yves car c'était un navire qui marchait fort bien à la voile.

Un article sur les Verdoy qui étaient également des constructeurs de navires confirme les propos de Léonce Bennay: "...Pour l'outil, il s'adresse à Chantelot de Fécamp, celui qui construisit en 1913, pour son père Émile, le Fursy. En 1928, l'entreprise en sommeil, consent à rouvrir ses portes sous le nom de « Chantiers Navals de Normandie ». Chantelot associé à Lemaistre - l'ancien contremaître - met donc en chantier un élégant dundée motorisé de 24,90 m pour 52,56 tonneaux, le Willy-Fursy. La voile est encore le moyen de propulsion privilégié. En 1931, le chantier reçoit confirmation de la commande de deux goélettes- écoles pour la Marine, l'Étoile et la Belle Poule. Chantelot confie à Fursy que pour les plans de ces deux navires, il a emprunté aux plans du Fursy inspiré lui-même de l'illustre Fernand... Le Willy-Fursy est armé le 14 février 1929 à Gravelines, commandé par Joseph Soonekindt,...."

Enfin, concernant l'origine des plans le Commandant Thomazi nous livre les origines à la fin de l'article "...Elle (la marine) ne l'a pas moins été, s'agissant d'un genre de navire qu'on n'étudie plus guère à l'Ecole de Génie Maritime, de s'en remettre pour l'établissement des plans, les choix des échantillons et le mode de construction, aux praticiens éprouvés dont elle avait fait le choix: Les chantiers Navals de Normandie de MM Chantelot et Lemaistre, à Fécamp. Ils ont déjà livré de nombreux navires de pêche et yachts à voiles ou à moteurs et leur expérience est le meilleur gage des qualités que posséderont les nouvelles annexes de l'Ecole Navale...."